

CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2015/11/24-06

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 24 novembre 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

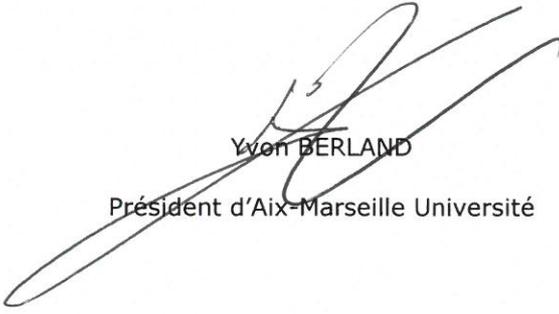
OBJET : Accord transactionnel concernant le marché attribué à la société CATEIS

Le conseil d'administration approuve l'accord transactionnel relatif au marché «Mission d'expertise et d'accompagnement sur les risques psycho-sociaux» conclu avec la société CATEIS. Les modalités de cet accord sont précisées dans le document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 27
Quorum : 14
Présents et représentés : 24

Fait à Marseille, le 24 novembre 2015


Yvon BERLAND

Président d'Aix-Marseille Université



CONTRAT DE TRANSACTION

A - Identification du pouvoir adjudicateur

UNIVERSITE d'AIX MARSEILLE
 Jardin du Pharo
 58, boulevard Charles Livon
 13284 MARSEILLE CEDEX 07

B - Identification du titulaire du marché public

CATEIS
 ZI Jeanne d'Arc
 Le Vérone
 27, Boulevard Charles Moretti
 13014 MARSEILLE

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre :
- Procédure de passation : Appel d'offres
- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
 - Montant total € HT : € HT
 - Dont
 - Montant tranche ferme : € HT
 - Montant tranche conditionnelle : € HT

Le marché était composé d'un seul lot : L'Université souhaitait en effet que le même prestataire assure la réalisation des deux étapes, car les axes développés et les modalités de mise en œuvre lors de la deuxième étape dépendent du diagnostic posé à la fin de l'étape 1.

Présentation des tranches et phases (incluant le nombre de jours contractuels précisés par le titulaire) :

Etape 1 Tranche ferme : expertise (dans le sens d'expertise CHSCT), c'est-à-dire un diagnostic porté sur une situation existante ou prévue

Phase 1 Cadrage et lancement de l'expertise	3 jours
Phase 2 Analyse organisationnelle	16, 5 jours
Phase 3 Analyse des modalités d'exposition	47 jours
Phase 4 Traitement des matériaux et élaboration du rapport d'expertise	4, 5 jours
Gestion et coordination du projet	4 jours
Total expertise	75 jours
Montant forfaitaire (prix journée consultant : 1 200 € HT)	90 000 € HT

Etape 2 Tranche conditionnelle : opération de conseil incluant des préconisations et un accompagnement des mesures mises en œuvre

Phase 1 Cadrage et lancement de l'expertise	2 jours
Phase 2 Accompagnement	28 jours
Gestion et coordination du projet	
Total expertise	30 jours
Montant forfaitaire (prix journée consultant : 1 200 € HT)	36 000 € HT

D - Objet de la transaction.

- VU
- les articles 2044, 2045 et 2052 du code civil,
 - la circulaire du 7 septembre 2009 relative au recours à la transaction pour la prévention et le règlement des litiges portant sur l'exécution des contrats de la commande publique NOR: ECEM0917498C
 - la délibération du conseil d'administration dans sa séance du 24 novembre 2015 ratifiant la transaction entre l'Université d'Aix-Marseille et CATEIS, titulaire du marché n°2014SAMUAO0166
 - la demande du titulaire reçue en date du 03/09/2015 de rémunération supplémentaire

Définition de la transaction

La transaction est un contrat par lequel les parties terminent une contestation née, ou préviennent une contestation à naître.

Objet de la transaction

Par courrier en date du 03/09/2015, le titulaire a adressé à l'Université un courrier présentant :

- 1) des difficultés liées à l'exécution du marché,
- 2) une demande de rémunération supplémentaire dans le cadre des prestations réalisées au titre des phases 1 et 2 de la tranche ferme et réalisées en ce qui concerne la phase 3 de la tranche ferme au 03/09/2015. La phase 3 étant à ce jour en cours d'exécution.

Le décompte est précisé par phase de la manière suivante :

Phase 1 Cadrage et lancement de l'expertise

Marché		Réel	
ETAPE	Nb de jr	ETAPE	Nb de jr
Réunion de cadrage	0,5	Réunion de cadrage	0.5
Réunion de COPIL	0,5	Réunion de COPIL (2 consultants)	1
Réunion de GT RPS	0,5	Réunion de GT RPS (2 consultants)	1
Réunion de CHSCT	0,5	Réunion de CHSCT (2 consultants)	1
Support PPT lancement	0,5	Support PPT lancement	0.5
Feuille de route	0,5	Feuille de route	1
Écart par rapport au marché			2 jours

La phase de **cadrage lancement** prévoyait 3 jours, elle s'est déroulée en 5 jours.

Phase 2 Analyse organisationnelle

Les acteurs ressources ont nécessité davantage de journées d'entretiens que préalablement prévues. Pour exemple, les organisations syndicales ont souhaité notamment être rencontrées indépendamment et non en tant qu'instance CHSCT (selon la demande en COPIL).

De plus, la réunion CHSCT a été remplacée par une réunion COPIL.

Puis des réunions COPIL ont systématiquement été ajoutées en amont de chaque GT RPS (selon la demande en COPIL)

Marché		Réal	
ETAPE	Nb de jr	ETAPE	Nb de jr
Entretiens acteurs ressources	5	Entretiens acteurs ressources	6,5
Analyse documentaire	5	Analyse documentaire (étude transverse)	5
Elaboration des supports	5,5	Elaboration des supports : document 1 → non validé par le COPIL Refonte en format PPT à destination du GT RPS (2 consultants 1 jour par consultant)	5 2 Soit 7 jrs
Réunion CHSCT présentation des problématiques	0,5	Réunion COPIL (2 consultants) présentation des problématiques	1
Réunion GT RPS présentation des problématiques	0,5	Réunion GT RPS (2 consultants) présentation des problématiques	1
Ecart par rapport au marché			4 jours

Phase 3 Analyse des modalités d'exposition

Concernant la phase 3, du point de vue de la convention seule 0,5 jour a été effectué, or de nombreuses étapes ont été produites et n'ont pas fait l'objet d'ajustement.

8,5 jours ont été réalisés en réel. Sur l'ensemble de la phase 3 l'écart s'élèvera à 9 jours.

Etat d'avancement arrêté au 03-09-2015			
Marché		Réal	
ETAPE	Nb de jr	ETAPE	Nb de jr
		Préparation des critères d'échantillon	1
		Réunion de COPIL proposition des critères d'échantillon (1 consultant)	0,5
		Réunion de recadrage des critères d'échantillon COPIL (2 consultants)	1
		Elaboration d'une note méthodologique détaillée concernant les critères d'échantillon et les problématiques	1
		Coordination service RH explicitation des fichiers du personnel	0,5
Réunion GT RPS critères d'échantillon	0,5	Réunion GT RPS critères d'échantillon (2 consultants)	1
		Coordination AMU – CATEIS précisions des modalités de fonctionnement (3 consultants)	1,5
		Sélection aléatoire des personnels pour entretien collectifs lot 1	1
		Préparation des supports logistiques et planning d'entretiens / mails ...	0,5
		Réunion de présentation Doyen + supports	0,5
		Synthèse des éléments méthodologiques détaillée à destination des Doyens (<i>en cours de réalisation</i>)	0,5
Ecart par rapport au marché des étapes REALISEES au 03.09.2015			8,5 jours

Montant de la transaction :

L'ensemble de ces demandes après négociation avec le titulaire, s'élève à **17 400 € HT**, soit 19 % de rémunération complémentaire au titre de la tranche ferme du marché.

Le décompte global des productions mentionnées par le titulaire sont listées ci-après :

PHASES	Jours prévus	Jours réalisés	Ecart (nombre de jours)
Phase 1 Cadrage et lancement de l'expertise	3	5	2
Phase 2 Analyse organisationnelle	16, 5	20,5	4
Phase 3 Analyse des modalités d'exposition (en cours au 03/09/2015)	Sur les 47 jours totaux de la phase au 03/09/2015 0,5	Au 03/09/2015 9	 8,5
TOTAL	20	34, 5	14, 5
Total HT (prix jour 1 200 € HT conformément au prix unitaire du marché)			17 400 €

E – Clause finale

En vertu de l'article 2052 du code civil, les transactions ont entre les parties l'autorité de la chose jugée en dernier ressort et sont exécutoires de plein droit

F - Signature du titulaire

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour l'Etat et ses établissements :

A : , le

Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille